

PEDOPORNOGRAPHIE

«Plus d'hommes qu'on ne croit sont attirés par les images d'enfants» [France]

Roland Coutanceau est psychiatre-criminologue au centre médico-psychologique de la Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine). Il est à la tête du collectif qui a publié la Violence sexuelle, approche psycho-criminologique (Dunand).

Qui sont ces personnes qui détiennent sur leur ordinateur des images pédopornographiques ?

Plus d'hommes qu'on ne le croit sont attirés par ces images d'enfants. Ils sont des centaines à en avoir sur leur ordinateur : les marchands qui font commerce de ces images, et les sujets qui collectionnent toutes sortes d'images pornographiques. Ils sont habituellement attirés par les adultes, mais ont une potentialité d'être excités par des scènes sexuelles mettant en scène des enfants. Le troisième profil, ce sont les pédophiles «exclusifs».

Quels sont les différents profils parmi ces pédophiles «exclusifs» ? Le fantasme pédophilique est différemment vécu par chacun. Certains luttent contre ce penchant, c'est une souffrance pour eux. Ils sont assez structurés, assez clairs avec leur sexualité pour savoir que le passage à l'acte, ce n'est pas leur truc. D'autres apprennent à accepter leur pédophilie, même s'ils ressentent un malaise. S'ils en ont l'occasion, ils peuvent être amenés à dérapier. Enfin, il y a les cyniques, qui se considèrent pédophiles, comme d'autres sont hétéros ou homosexuels. Ils décideront de passer à l'acte parce que c'est mieux en vrai qu'en photographie.

Les adeptes de ces images passent-ils vraiment à l'acte ? Le taux de passage à l'acte est encore mal connu. Dans le monde, 10% des personnes qui surfent sur des sites de pédopornographie ont déjà été condamnés pour agression sexuelle. Autrement dit, 90% n'ont pas dans leur passé d'agression sexuelle connue. Mais une étude canadienne montre que 40% d'entre eux avouent aux psychiatres avoir déjà agressé physiquement un enfant. On peut en déduire que, en France, parmi les 90% qui n'ont aucun antécédent judiciaire, certains sont peut-être déjà passés à l'acte...

Ces études, par définition, ne prennent pas en compte un éventuel passage à l'acte futur... Il y a deux facteurs de risque de passage à l'acte. Le degré de fixation pédophilique : est-ce que c'est un pédophile «exclusif», ou secondaire ? Le nombre d'images détenues est aussi un indicateur : les collectionneurs sont plus «exclusifs» que les autres. Et, si un haut degré de fixation pédophilique est associé à une personnalité très égocentrique, très mégalomane, le risque de passage à l'acte est élevé.

Ces images vont-elles faciliter un passage à l'acte, ou au contraire permettre à ces pédophiles de ne pas exprimer leurs pulsions dans la réalité ? Chez ceux qui ont une personnalité bien structurée, détenir ces images va leur permettre de vivre tranquillement leur pédophilie. Ils vont se contenter d'une vie autoérotique avec

elles. Mais d'autres, à force de voir ces images, vont dériver vers la tentation du passage à l'acte.

Comment prévenir ce passage ?

L'idée, c'est d'aider ces personnes à mieux gérer cette fantasmagorie pédophilique. C'est de s'assurer, en les suivant, qu'ils évitent de passer à l'acte avec un enfant. En France, ceux qui sont arrêtés en possession d'un grand nombre d'images pédopornographiques sont obligés de se soigner. Et ils sont tous heureux de rencontrer un médecin avec qui en parler. Car ils sont mal à l'aise avec ce fantasme.

Propos recueillis par Tiffany Blandin.

Source : Libération

PEDOPHILIE – INTERNET

«J'en suis un, un croque-mitaine...» [France]

Jugé pour avoir téléchargé des photos et films pédo-pornographiques en masse, un père de famille parisien a été condamné à un an de prison avec sursis, avec obligation de soins.

C'est un bel homme, grand, solide, les épaules larges. Veste de caban chic, cheveux gris foncé, teint buriné. Un homme qui «présente bien, dit une femme dans la salle. On ne dirait vraiment pas...» Et pourtant. «J'en suis un, un croque-mitaine, un repoussoir de la société, un pédophile, il faut bien que j'assume de me présenter comme ça.»

Ce lundi, Alain (1), 60 ans, graphiste parisien, père, époux et ami «modèle» selon ses proches, comparait devant la 15^e chambre du tribunal correctionnel de Paris pour avoir téléchargé deux millions d'images pédopornographiques. Les policiers ont saisi chez lui huit disques durs et des centaines de CD et DVD. Tant de films et de photos qu'ils reconnaissent ne pas avoir eu «les moyens» de tous les analyser. Alain y passait «trois à quatre heures par nuit, toutes les nuits». Il parle d'une «drogue», d'une «envie d'amasser, de collectionner». «L'image la plus excitante, c'est toujours la suivante.»

C'est une enquête du FBI, ouverte en 2007 à partir d'un site pédopornographique américain, qui a abouti à son arrestation en février 2010. Alain utilisait son adresse e-mail habituelle. Et laissait un peu partout ses coordonnées bancaires. «Je crois que j'avais le désir inconscient de me faire attraper.» Pour décrire l'arrivée de la police, il parle de «délivrance».

«Glissade»

La présidente l'écoute la tête un peu penchée. «Vous vous êtes laissé enfermer dans une

spirale», dit-elle. «Une spirale, oui, mais ça reste de ma faute.» Dans un texte transmis à son avocat, Alain décrit «une longue glissade». Celle «d'un type plutôt intelligent, plutôt favorisé», qui «sans l'excuse d'aucun licenciement, d'aucun malheur insurmontable», a «laissé l'équivalent d'un demi-Smic chaque mois dans les poches de proxénètes qui font poser des fillettes». A ces jeunes filles, il veut «demander pardon». «Mon erreur a été de chercher à oublier que derrière les photos virtuelles, il y a des enfants réels.»

La présidente fait passer des clichés à ses assesseurs. «Il y a des enfants extrêmement jeunes. Et des actes très complets qui sont réalisés.» La plus jeune victime est un bébé de 8 mois. «Plus ça allait, plus j'ai été vers le hard», dit Alain.

C'est «vers 20 ans» qu'Alain a réalisé qu'il était attiré par les jeunes filles mineures. «De 8 à 18 ans, après ça ne m'intéresse plus», dit-il. «Comme il est hors de question de passer à l'acte, parce qu'il est hors de question de faire du mal à un enfant, la seule solution, c'est l'autoérotisme avec des images.»

Jusqu'au début des années 2000, il se contente d'acheter «de temps en temps des revues». C'est avec Internet qu'il devient «vraiment addict». «En cherchant j'ai vu qu'on pouvait trouver des filles de plus en plus jeunes, des choses de plus en plus rares.» Alain n'adhère à aucun forum, ne discute jamais en ligne avec d'autres pédophiles, mais télécharge et achète compulsivement. «Il y a une limite que je m'imposais, ce sont les images où les filles manifestent clairement qu'elles n'apprécient pas ce qu'on leur fait.»

En 2001, Alain va consulter un psy pour tenter d'arrêter. «Parce que ma dépendance impactait ma vie de famille. Mes enfants rentraient dans l'adolescence et je n'avais pas une présence suffisante.» Rapidement, pourtant, il laisse tomber le psy. «Je n'ai pas été assez courageux.»

Aux policiers, sa femme et sa fille de 20 ans ont dit qu'elles ne s'étaient jamais doutées de rien. Toutes deux le croient sincère quand il dit qu'il n'aurait jamais pu passer à l'acte. «Il est énormément dans l'imaginaire», dit sa fille. Son épouse, une petite femme discrète, est présente à l'audience. Elle le soutient. Elle dit qu'il faut qu'il se «soigne», que les journalistes ne doivent pas faire «d'amalgame» entre ceux qui téléchargent et les violeurs. Les enfants d'Alain ont plus de mal à lui pardonner. «C'est plus dur», lâche-t-il au bord des larmes.

«Electrochoc»

Depuis son arrestation, Alain consulte régulièrement une psychologue. «Elle voudrait qu'on trouve une explication dans mon enfance. Mais j'ai beau chercher, je ne vois rien de particulier.» Les quarante-huit heures de garde à vue, assure-t-il, ont agi comme un «électrochoc» : «Je n'avais jamais ressenti une honte aussi forte.» Cette honte a «tout changé». Alain se lève à l'heure où autrefois il se couchait, s'investit «à fond» dans son travail, n' imagine pas recommencer. A l'issue du délibéré, le tribunal le condamne à un an de prison avec sursis, et à trois ans d'obligation de soins. Alain dit qu'il se montrera à la

hauteur de cette décision plutôt clémente. «C'est comme un chauffard alcoolique qui a renversé quelqu'un. Il reste alcoolique. Mais il ne boira plus jamais.»

Un article d'Ondine Millot.

(1) Le prénom a été modifié.

(2) Source : Libération

LIBERATION CONDITIONNELLE – PEDOPHILE

Un quartier uni contre la libération d'un pédophile [Belgique]

La remise en liberté conditionnelle d'un ancien libraire présumé pédophile à Charleroi suscite la colère des riverains de son quartier, rapporte mardi Le Soir.

“Pas moins de 47 pétitions circulent dans les commerces du centre-ville”, indique le papa de trois enfants âgés de 9 à 12 ans victimes de viols et attentats à la pudeur. Il faut y ajouter les 1.850 adhérents du groupe Facebook “Pour que les pédophiles restent en prison” créé par la maman.

Tout part de la remise en liberté, le 8 avril, de l'abuseur présumé moins d'un mois après son entrée à Jamioulx en détention préventive. Les riverains invoquent la peur de croiser l'homme au coin de la rue. Ils font grief à la justice de les avoir mal informés sur les conditions de libération.

Règles à respecter

Pour Me Yves Demanet, l'avocat du prévenu, une telle démarche équivaut à un appel au meurtre. “Si je comprends la douleur des familles, elles doivent elles-mêmes comprendre que dans un Etat de droit, il y a des règles à respecter comme le secret de l'instruction et le fait qu'un accusé mérite un procès équitable.”

Dans la rue du Pont Neuf, le libraire qui a repris l'ancien commerce du prévenu a été insulté et sa vitrine a été brisée à coups de pavés.

Source : Belga

RESEAU PEDOPHILE

Poursuites contre 9 responsables d'un réseau pédophile mondial [Monde]

Le parquet général de Francfort (ouest de l'Allemagne) a annoncé lundi avoir engagé des poursuites contre neuf personnes accusées de diriger un réseau international pédopornographique sur internet.

Les neuf hommes, âgés de 58 à 80 ans, sont accusés d'avoir créé et administré depuis 2007 un forum permettant à ses membres d'échanger des images et des vidéos pédopornographiques ainsi que leurs propres expériences d'abus sexuels sur mineurs, précise un communiqué du parquet.

D'eux d'entre eux sont également accusés de 33 cas de sévices sexuels sur des enfants.

Ce réseau pédophile sur internet comptait quelque 500 membres à travers le monde, en particulier dans les pays germanophones (Allemagne, Suisse, Autriche). Une enquête ouverte depuis 2009 a permis d'identifier pour l'instant environ 140 membres, précise le communiqué.

Environ 220 ordinateurs et plus de 17.000 supports d'enregistrement ont par ailleurs été saisis au cours de perquisitions dans les pays de langue allemande cités ainsi qu'en Espagne, en Bulgarie, au Canada et aux Etats-Unis.

Source : Belga